



AVIS PUBLIC

**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES
MOIS DE JUIN À DÉCEMBRE 2018**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que l'heure des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Noël, pour les mois de juin à décembre 2018 est fixée à 19 h 30 au lieu de 20 h 00, et ce, conformément à la résolution # 081-2018 adoptée lors de la séance ordinaire du 7 mai 2018.

Fait à Saint-Noël, ce 10^e jour de mai 2018.


Manon Caron
Directrice générale
Et secrétaire-trésorière